

	PROPOSITION DE PROCEDURE MEDICALE	
	RESEAU PERINAT GUYANE	PROTOCOLE OBSTETRIQUE N°14
	Domaine d'application : hospitalier	
	Clampage retardé du cordon	
Rédigée par	Rédigée par : Dr CARLES gynécologue, CHOG	Date de diffusion :
approuvé par :	approuvé par :	Version : 1
approuvé par :	Validé par : le conseil scientifique en date du 04/10/2013	Total pages : 1

Avertissement : La présente procédure est une proposition du Réseau Périnatal Guyane. Elle ne sera considérée comme effective que lorsqu'elle aura été validée par le ou les responsables médicaux concernés de chaque structure.

Structures concernées : bloc obstétrical

Le clampage retardé et/ou la traite du cordon ombilical à la naissance :

- Augmente le taux d'hémoglobine la 1^{ère} année
- Double le taux de ferritine et le fer corporel la 1^{ère} année
- Diminue le taux de plomb sanguin
- Diminue les taux d'hémorragie intra-ventriculaire et de transfusion chez le prématuré sans effet sur le taux de bilirubine et la polyglobulie

En Guyane où les problèmes d'anémies gravidiques et de carences martiales sont très fréquents, la politique de lutte contre l'anémie maternelle doit être complétée par la mise en place du clampage retardé/traité du cordon tant chez le nouveau-né à terme que chez les prématurés.

PROTOCOLE A LA NAISSANCE

- Maintien du nouveau-né à 20 cm au-dessous du niveau maternel pendant 30sec
- Clampage à la pince à 30cm de l'ombilic
- Dépôt du bébé sur le ventre de la mère
- Traite du cordon entre la pince et l'ombilic entre 2 doigts à 3 reprises à 10cm avec intervalle de 5sec puis clampage immédiat à 3cm de l'ombilic

En cas de souffrance néonatale, de liquide méconial et de prématurité faire seulement la traite du cordon.

Date de revision :